



<http://www.sud-renault-douai.com>
Tel : 38926

NUIT



21/11/16/

TRAVAILLER DE NUIT SERAIT UN PRIVILEGE !

C'est comme cela que la direction voit les choses. Travailler la nuit est un privilège, on doit bosser, tout accepter et surtout, la fermer.

Et bien, la direction à tout faux.

Ce n'est pas parce que l'on travaille de nuit que l'on doit tout accepter.

1) OUI, nous avons le droit de refuser une heure sup le matin

2) OUI, nous avons le droit à des postes de travail correctement engager car ce n'est pas le cas aujourd'hui. Les postes en équipe sont déjà difficiles à tenir, mais alors la nuit c'est le pompon. Certains tiennent, ou plutôt essaient de tenir jusqu'à 3 postes.

3) OUI, nous avons droit d'avoir l'outillage suffisant pour être dans le haut de gamme. Car pour le moment ce n'est pas le cas. (Voir au réglage ouvrant, ou la situation est catastrophique).

4) OUI, les salariés de l'équipe de nuit demande à être respecté et exige l'arrêt des menaces en tous genres

5) Non, la maîtrise n'a pas le droit de dire « ceux qui ne veulent pas faire d'heures sup, ce n'est pas grave, on en mettra des autres ».

Car à cela nous allons bientôt répondre que nous avons le droit de débrayer, et on verra qui fera les autos.